



Quéston pour un procès, qui gagne ?

Par **Linconudu84**, le **03/06/2008 à 15:34**

Bonjour, je suis mineur, et une personne majeur dans mon lycée m'harcèle depuis 2 ans en me nomment de carpet et en incitent les autres a m'appelles carpette et a me balancé des boulette a chaque court en classe entière, je pense qu'il m'appelle carpette par se que je prend le car de Carpentras (on ma dit que Carpentras pouvais se dire carpet). Il m'a aussi menacé de mort en me disent qu'il allez me mètre une balle entre les 2 eux et me coupé la tête. Il m'insulte aussi de PD et insulte ma mère de put en disent aussi qu'il la retourne et la baisse. Je ne peut pas porter plainte car mes parent veulent pas, un jour, il ma tellement énervée que je l'ais traiter de salle arabe et d'arabe de merde sur Internet par un logiciel de communication (MSN), le mec a fait une vidéo avec sont téléphone portable de l'insulte que je lui est faite, mais je lui est dit que une seul foie. Tous ceux qu'il ma fait ; Des professeur l'on vue et entendu avec d'autre élèvent, il l'a même dit aujourd'hui avent une éprouvent d'examen. Je conte porter plainte des que j'ai 18 ans en août cette année.rnrnJ'aimerai s'avoir lequel de nous 2 à le plus de chance de gagné le procès ? rnCeux que je peut donné comme témoin sont-il obliger de témoigné ou pas ?rnrnMerci de me répondre.

Par **Jurigaby**, le **06/06/2008 à 20:24**

Bonjour.rnrnVous pouvez surtout perdre tous les deux...S'il porte plainte, il gagnera,c'est certains.rnrnVous pouvez demander à quelqu'un de témoigner, maintenant, rien ne vous garantit qu'il dira la vérité.rnrnSes insultes n'excusent pas les votre.